



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-046-2025-02

PUBLIÉ LE 25 FÉVRIER 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Direction de la Démocratie en Santé et de la Communication-Démocratie Sanitaire

IDF-2025-02-25-00001 - Arrêté n°2025-08 ARS-DD77- Composition du Conseil Territorial de Santé de Seine-et-Marne (6 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé - Délégation Départementale de la Seine Saint-Denis / Département Territoires - Parcours de soins

IDF-2025-02-20-00012 - Arrêté SG/DRH 2025-04 du 20 février 2025 portant nomination de Monsieur Yann LE CHAUFF DE KERGUENEC aux fonctions de **??** Directeur par intérim de la délégation départementale de la Seine-Saint-Denis **??** de l'Agence régionale de santé Île-de-France (1 page)

Page 10

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France / Service Régional d'Economie Agricole

IDF-2024-02-12-00009 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour Monsieur LEGRAND Nicolas sur les communes de Thoury-Ferottes et Voulx. (2 pages)

Page 12

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-02-25-00001

Arrêté n°2025-08 ARS-DD77- Composition du
Conseil Territorial de Santé de Seine-et-Marne

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°2025/08 modifiant l'arrêté 2023/24 du 31 mai 2023

portant composition du Conseil Territorial de Santé de Seine-et-Marne

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, L. 1434-10, L. 1434-11 et R. 1434-33 ;
- VU** La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158 ;
- VU** L'article 19 de la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 portant modification de l'article L1434-10 du code de la santé publique ;
- La loi n° 2023-1268 du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels
- VU** Le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé et le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** Le décret n°2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;
- VU** L'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;
- VU** L'arrêté n°16-1224 relatif à la délimitation du périmètre des territoires de démocratie sanitaire de la Région Ile-de-France du 18 octobre 2016 ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, Monsieur Denis ROBIN, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n° 2022/40 du 14 juin 2022 fixant la liste des membres du Conseil Territorial de Santé de Seine-et-Marne ;
- VU** La désignation de Madame Sandrine MARLIERE, titulaire et de Monsieur Régis ADAM, suppléant, au titre des personnes morales gestionnaires, représentants des établissements de santé ;
- VU** La désignation de Monsieur le docteur Omar BELKHODJA, titulaire au titre des présidents des commissions médicales d'établissements
- VU** La désignation de Madame Martine SOUPIN, suppléante, au titre des représentants des établissements sociaux et médico-sociaux
- VU** La désignation de Madame Nadia BECHIKHI, suppléante, au titre des représentants des établissements sociaux et médico-sociaux

- VU** La désignation de Madame Lucie LONCLE DUDA, titulaire, au titre des représentants des personnes morales gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux
- VU** La proposition de Madame Angélique EPONONH, suppléante, au titre des représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité
- VU** La proposition de Monsieur Marwan MEHANNA, suppléant, au titre des représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité
- VU** La désignation de Monsieur Franck PEZANT, suppléant, au titre des représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale
- VU** La désignation de Madame le docteur Marion THEVENOT, titulaire, et de Madame Catherine COCHET, suppléante, au titre des représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale
- VU** La désignation de Madame le docteur Catherine FAJARDY, suppléante au titre des représentants de l'ordre des médecins
- VU** La désignation de Madame Sara SHORT FERJULE, titulaire au titre des représentants des communautés de communes
- VU** La proposition de Madame Nadine VALLET, titulaire au titre des représentants des associations de personnes handicapées
- VU** La proposition de Madame Nadia BOLTZ, titulaire et de Monsieur Arnaud ALAWOE, suppléant, au titre des représentants des personnes morales gestionnaires

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** La composition du Conseil Territorial de Santé de Seine-et-Marne est désormais fixée comme figurant en annexe.
- ARTICLE 2^e :** Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de sa notification au Conseil Territorial de Santé.
- ARTICLE 3^e :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.
- ARTICLE 4^e :** La Directrice de la Délégation départementale de Seine-et-Marne est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 25/02/2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

ANNEXE

Composition du Conseil Territorial de Santé de la Seine-et-Marne

1. Pour le collège des professionnels et offreurs des services de santé :

⇒ a) Pour les représentants des établissements de santé :

Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires :

Titulaires	Suppléants
Madame Nadia BOLTZ (FHP)	Monsieur Arnaud ALAWOE (FHP)
Monsieur Benoit FRASLIN (FHF)	Monsieur Claude-Henri TONNEAU (FHF)
Madame Sandrine MARLIERE (FEHAP)	Monsieur Régis ADAM (FEHAP)

Au titre des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Madame le docteur Agathe BASSI-TREVISIOL (FEHAP)	Monsieur le docteur Gérald CHOUKROUN (FEHAP)
Monsieur le docteur Omar BELKHODJA (FHF)	Monsieur le docteur Nourredine HARRICHE (FHF)

⇒ b) Pour les représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jacques DUSSIEU (UNA)	Madame Martine SOUPIN (Collectif SSIAD 77)
Madame Rana ISTAMBOULY (SYNERPA)	Madame Claudia VOLTIER (SYNERPA)
Madame Lucie LONCLE-DUDA (FHF)	
Monsieur Sébastien PAUTASSO-CHADOUTAUD (URIOPSS)	Monsieur Olivier CALLET (URIOPSS)
Monsieur Laurent PERRISSEAU (NEXEM)	Madame Nadia BECHIKHI (FEHAP)

⇒ c) Pour les représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité :

Titulaires	Suppléants
Madame Laetitia AUGEREAU (APS CONTACT)	Madame Angélique EPONONH (AURORE)
Monsieur le docteur Jean-François BOITIER (AVIH)	Monsieur Marwan MEHANNA (EMPREINTES)
Madame le docteur Nathalie CHAVIGNER (Médecin conseil Education Nationale)	Madame Aline DELINCHANT (IDE Education Nationale)

⇒ d) Pour les représentants des professionnels de santé libéraux :

Au titre des médecins libéraux (URPS) :

Titulaires	Suppléants
Monsieur le docteur René BOKOBZA (URPS Médecin)	Madame le docteur Joëlle ROBION (URPS Médecin)

Madame le docteur Sophie BAUER (<i>URPS Médecin</i>)	Monsieur le docteur Marc ROZENBLAT (<i>URPS Médecin</i>)
Madame le docteur Nathalie LEROY (<i>URPS Médecin</i>)	Madame le docteur Claire BELTRAMO (<i>URPS Médecin</i>)

Au titre des autres professionnels de santé (URPS) :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Olivier GODART (<i>URPS Pharmacien</i>)	Monsieur GOOSSENS Nicolas (<i>URPS Chirurgien-Dentiste</i>)
Monsieur Eric GOUEL (<i>URPS IDE</i>)	Monsieur Dominique BULARD (<i>URPS IDE</i>)
Madame Céline RACLOT (<i>URPS Kinésithérapeute</i>)	Madame Isabelle DI CIOCCIO (<i>URPS Kinésithérapeute</i>)

⇒ e) Pour les représentants des internes en médecine :

Titulaires	Suppléants
Le Président du SRP IMG (<i>SRP IMG</i>)	

⇒ f) Pour les représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale :

Au titre des centres de santé, maisons de santé, pôles de santé et réseaux de santé :

Au titre des centres de santé :

Titulaires	Suppléants
Madame Isabelle LELEU (<i>FNCS</i>)	Monsieur Franck PEZANT (<i>FNCS</i>)

Au titre des maisons de santé :

Titulaires	Suppléants
Madame le docteur Célia BIBOLLET-BONIN (<i>FEMASIF</i>)	Monsieur le docteur Tan-Trung PHAN (<i>FEMASIF</i>)

Au titre des réseaux de santé :

Titulaires	Suppléants
Madame Sylvie LAINE (<i>Réseau de Santé DAC 77</i>)	Monsieur Adrien BEAUMEL (<i>Réseau de Santé DAC 77</i>)

Au titre des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires :

Titulaires	Suppléants
Madame le docteur Marion THEVENOT (CPTS Provins, Nangis, Bray-Sur-Seine)	Madame Catherine COCHET (CPTS de la Brie)

Au titre des communautés psychiatriques de territoire :

Titulaires	Suppléants
A Désigner	A Désigner

⇒ g) Pour les représentants des établissements assurant des activités de soins à domicile :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Laurent CENARD (<i>FNEHAD</i>)	Monsieur Cédric ERDOGAN (<i>FNEHAD</i>)

⇒ h) Pour les représentants de l'ordre des médecins :

Titulaires	Suppléants
Monsieur le docteur Yves RIGAL (<i>CROM IDF</i>)	Madame le docteur Catherine FAJARDY (<i>CROM IDF</i>)

2. Pour le collège des usagers et associations d'usagers :

a) Au titre des associations agréées :

Titulaires	Suppléants
Madame Danièle FAGOT (<i>AFTC</i>)	Madame Evelyne FLOQUET (<i>AFTC</i>)
Madame Jacqueline CRE (<i>Association France Alzheimer 77</i>)	Monsieur Christophe HENNEQUIN (<i>Association France Diabète</i>)
Madame Monique DELABY (<i>UDAF 77</i>)	

b) Au titre des associations de personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Hubert PEIGNE (<i>UNAFAM</i>)	Madame Evelyne CORTET (<i>UNAFAM</i>)
Madame Nadine VALLET (<i>MEUPHINE</i>)	Monsieur Damien GUER (<i>APF</i>)

c) Au titre des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Madame Jeannine DESPOND	Madame Françoise HUYGHE
Monsieur Henri LESCAT	Madame Francine DAUPIAS

3. Pour le collège des représentants des collectivités territoriales et leurs groupements :

⇒ a) Pour les conseillers régionaux :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Gilles BATAIL (<i>Conseil Régional IDF</i>)	Madame Laure-Agnès MOLLARD-CADIX (<i>Conseil Régional IDF</i>)

⇒ b) Pour les représentants des conseils départementaux :

Titulaires	Suppléants
Madame Anne GBIORCZYK (<i>vice-présidente En charge de l'enfance, de la famille et de la présence médicale</i>)	Monsieur Bernard COZIC (<i>vice-président en charge des solidarités</i>)

⇒ c) Pour les représentants des services départementaux de protection maternelle et infantile :

Titulaires	Suppléants
Madame Sophie KRAJEWSKI (<i>DPMIPS</i>)	Madame Sabine MELE (<i>DPMIPS</i>)

⇒ d) Pour les représentants des communautés :

Titulaires	Suppléants
Madame Dulce BROCHARD-SAUVIGNON (Vice-Présidente de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie)	Monsieur Christian ALLARD (élu communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux)
Madame Sara SHORT-FERJULE (Conseillère délégée Communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne)	

⇒ e) Pour les représentants des communes

Titulaires	Suppléants
Monsieur Bruno MICHEL (<i>Maire de Thomery</i>)	Monsieur Jean-Michel MORER (<i>Maire de Trilport</i>)
Monsieur Michel BISSON (<i>Maire de Lieusaint</i>)	Monsieur Yves LAGUES-BAGET (<i>Maire de Champeaux</i>)

4. Pour le collège des représentants de l'Etat et des organismes de Sécurité Sociale :

⇒ a) Pour les représentants de l'Etat :

Titulaires	Suppléants
Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne	Monsieur le Directeur de la DDETS (77)

⇒ b) Pour les représentants des organismes de Sécurité Sociale :

Titulaires	Suppléants
Madame ou Monsieur le Directeur ou son représentant (<i>CAF</i>)	Madame Sophie CUYERS (<i>MSA</i>)
Madame ou Monsieur le Directeur ou son représentant (<i>CPAM</i>)	Docteur Ghislaine CUSIN MERMET (<i>DRSM</i>)

5. Pour le collège des personnalités qualifiées :

Titulaires
Madame le Docteur Catherine VIREVIALLE (<i>Pédopsychiatre CHSSM 77</i>)
Monsieur Pierre LICHON (<i>Mutualité Française</i>)

Les parlementaires du département sont membres de droit du Conseil Territorial de Santé

Agence Régionale de Santé - Délégation
Départementale de la Seine Saint-Denis

IDF-2025-02-20-00012

Arrêté SG/DRH 2025-04 du 20 février 2025
portant nomination de Monsieur Yann LE
CHAUFF DE KERGUENEC aux fonctions de
Directeur par intérim de la délégation
départementale de la Seine-Saint-Denis
de l'Agence régionale de santé Île-de-France

ARRETE SG/DRH 2025-04

**portant nomination de Monsieur Yann LE CHAUFF DE KERGUENEC aux fonctions de
Directeur par intérim de la délégation départementale de la Seine-Saint-Denis
de l'Agence régionale de santé Île-de-France**

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu Le code de la santé publique et notamment le titre III du livre IV de la première partie, consacré aux agences régionales de santé ;

Vu Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à compter du 29 avril 2024 ;

ARRETE

Article 1^{er}

Monsieur Yann LE CHAUFF DE KERGUENEC est chargé des fonctions de Directeur par intérim de la délégation départementale de Seine-Saint-Denis de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 1^{er} mars 2025.

Article 2

Le Directeur par intérim de la délégation départementale de Seine-Saint-Denis de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région d'Île-de-France et de Seine-Saint-Denis.

A Saint-Denis, le 20 février 2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

SIGNÉ

Denis ROBIN

Direction régionale et interdépartementale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile
de France

IDF-2024-02-12-00009

Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour
Monsieur LEGRAND Nicolas sur les communes de
Thoury-Ferottes et Voulx.



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Monsieur LEGRAND Nicolas
84 rue de Flagy
77940 THOURY-FEROTTES

288 rue Georges Clémenceau
77005 MELUN CEDEX
Service
Affaire suivie par Nadine PICHEGRAIN
Poste Secrétaire Administrative
Tél : 01 60 56 73 13
Mél : nadine.cajazzo@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 12 février 2024

Numéro de dossier (à rappeler dans toutes vos correspondances) : 7367

ACCUSE DE RECEPTION

En date du 12/02/2024, vous m'avez fait parvenir une demande d'autorisation d'exploiter pour les surfaces listées en annexe.

Ainsi, votre demande d'autorisation d'exploiter concernant 59 ha 66 a 53 ca de terres avec bâtiments d'exploitation à THOURY-FEROTTES et VOULX, a été enregistrée complète en date du 12/02/2024.

Conformément aux dispositions de l'article R.331-4 du code rural et de la pêche maritime, cette demande fera l'objet d'une publicité par affichage en mairie des communes où sont situés les biens et d'une publication sur le site internet de la Préfecture de Seine-et-Marne.

Je vous informe que le Préfet de région dispose d'un délai de 4 mois pour statuer sur votre demande à partir de la réception de votre dossier complet. Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois supplémentaires conformément à l'article R.331-6 du code rural et de la pêche maritime. Dans ce cas, vous en serez avisé avant la date en question.

En l'absence de réponse de l'administration dans ce délai, votre demande sera tacitement acceptée à compter du 13/06/2024. Dans ce cas, le présent courrier sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région d'Île-de-France et en mairies des communes concernées par les biens demandés. Cette publication légale vaudra alors décision.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Cheffe du Service Agriculture et
Développement Rural,

Signé

Juliette DEVILLERS

**ANNEXE : Liste des parcelles de la demande d'autorisation d'exploiter
de Monsieur LEGRAND Nicolas**

Communes	Références cadastrales	Surface (en ha)	Propriétaires
VOULX	D320, D325 et D331	31 a 06 ca	M. GUEUGNOT Gilbert et M. GEUGNOT Marcel
THOURY-FEROTTES et VOULX	ZK0061, Z10052,Z10054, ZK0012, ZK0040, ZM0027, ZM0032, ZM0033, A10399, 0400, 0352, D0324, D0326, D0332 et ZC0082	20 ha 27 a 12 ca	Mme LEGRAND Elise M. LEGRAND Frédéric M. LEGRAND Nicolas
THOURY-FEROTTES et VOULX	ZK0062, Z10053, ZK0013, ZM031, D0319 et ZC0081	10 ha 21 a 65 ca	Mme LEGRAND Elise
CHEVRY-EN-SEREINE	ZA0007	52 a 50 ca	GSM GRANULATS
THOURY-FEROTTES	ZL0043	41 a 20 ca	Mme POTTIER Joëlle
THOURY- FEROTTES	ZI0078	14 ha	M. PELLETIER Laurent
THOURY-FEROTTES	ZM43	7 ha 32 a 40 ca	Indivision Corsorts PELLETIER Denise : Mme LEGRAND Elise Mme FLAMINI-LORETI Eliane M. PELLETIER Bernard M. PELLETIER Bruno M. PELLETIER Laurent M. PELLETIER Olivier Mme PELLETIER Lydie Mme PELLETIER Christelle Mme PELLETIER Virginie Mme PELLETIER Valérie
THOURY-FEROTTES	ZI0061	1 ha 15 a	M. PELLETIER Olivier
THOURY-FEROTTES	ZL0053, ZL0055, ZL0133 et ZL0134	5 ha 45 a 60 ca	M. PELLETIER Bernard et M. PELLETIER Bruno